

Conseil d'établissement

Procès-verbal

15 avril 2020

9 h, rencontre TEAMS

Personnes présentes :

Mme Claudine Bédard

Mme Louisa Khennache, directrice

Jean Phillips Fonkam Nanga

Mme Manon St Pierre, enseignante

Mme Mélanie Boutet, présidente

Mme Kyriam Martin-Dubreuil

Mme Julie Sage

Mme Mélanie Sweeney

Personnes absentes :

Mme Karine Cliche, substitut

Mme Marie-Eve Nadeau

1. PROCÉDURES STATUTAIRES

1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est respecté, la réunion peut commencer.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU MERCREDI 15 AVRIL 2020

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

Proposé par Julie Sage.

Appuyé par Mélanie Boutet.

1.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 3 FÉVRIER 2020

Le procès-verbal est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 1.4 : modifier la date du « 3 septembre » pour celle du « 2 décembre »

- Au point 2.1 au 2^e paragraphe : Modifier la 1^{re} phrase de la façon suivante « [...] en décembre, la part de l'école n'avait pas été placée [...] »

- Au point 2.2 : Ajouter un « e » à « prochain »

- Au point 3 : Corriger le nom de l'organisme en enlevant le « s » à « Bulle et Baluchon »

- Au point 4.1 au 1^{er} point : Corriger « lier » pour « lieu »

- Au point 4.1 au 6^e point : Corriger « médecine » pour « médecine »

- Au point 4.4 au début du 2^e paragraphe : Accorder le participe passé du verbe reparler

Proposé par Julie Sage.

Appuyé par Mélanie Boutet.

1.4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2020

Aucun suivi à faire.

2. POUR ADOPTION

2.1. ADOPTION DE LA RÉVISION DU BUDGET 2019-2020

Les dépenses récurrentes au niveau de l'informatique, de la téléphonie et de la messagerie ont eu lieu malgré la fermeture liée au Covid-19.

Le point critique dans les budget d'école est le paiement des surveillants d'élèves et du service de garde. Nous continuons de payer le personnel, mais les paiements de la part des parents ne sont pas faits puisque les élèves ne sont pas à l'école. Les parents qui avaient payés pour l'année scolaire au complet seront remboursés en fonction du temps d'arrêt des écoles.

Les mesures dédiées et les mesures pédagogiques ne peuvent pas être dépensées pour l'instant puisque ce sont des dépenses faites en formation pour les enseignants et en suppléance pour libérer les enseignants afin qu'ils assistent aux plans d'intervention.

La CSRS nous demande de ne pas faire de dépenses pour l'instant non plus. Les commerces sont fermés et la commission scolaire ne traite pas les demandes d'achats pour l'instant. Nous attendons la réouverture des écoles.

Proposé par Mélanie Boutet.

Appuyé par Manon St-Pierre.

2.2. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2020-2021

Les changements concernent les dates aux règles de fonctionnement. La grille de tarification a été modifiée aussi pour égaliser les montants selon les différentes périodes et selon le temps par période.

Pour la fréquentation sporadique, Louisa a eu un suivi de la commission scolaire. Normalement, on facture la fréquentation sporadique de 12 à 15 \$ au sein de la CSRS et à notre école nous sommes à 9 \$. Les élèves à statut sporadique engagent des dépenses supplémentaires de salaire, c'est pourquoi on facture plus cher pour ce type de fréquentation habituellement. Il est décidé d'attendre à 2021-2022 d'augmenter les frais pour les élèves sporadiques parce qu'avec la situation de la COVID-19 beaucoup de parents d'élèves ont perdu leurs emplois.

Pour la période de travaux scolaires au service de garde, un ajout a été fait au règles de fonctionnement afin d'ajouter un formulaire à faire signer par les parents pour confirmer la participation des élèves à la période des devoirs. Pour aider les élèves à la concentration pendant la période des devoirs, nous parlons d'établir un local fermé, comme un salle de classe.

Le service de garde sera fermé lors des journées pédagogiques avant la rentrée scolaire

parce que nous n'avons pas assez d'inscriptions pour être rentables.

Proposé par Claudine Bédard.

Appuyé par Mélanie Boutet.

2.3. AGENDAS SCOLAIRES POUR 2020-2021

La soumission « Jeunes Apprentis » est pour les élèves de la première à la quatrième année. Il y a 110 agendas de commandés avec pages couleur, couverture duraflex vierge, 16 pages personnalisées par l'école et un pochette plastique pour documents pour un total de 6,58 \$ par agenda.

La soumission « Autonomie » est pour les élèves de la cinquième et de la sixième année. Il y a 45 agendas de commandés avec pages couleur, couverture duraflex vierge, 16 pages personnalisées par l'école et un pochette plastique pour documents pour un total de 8,49 \$ par agenda.

Proposé par Julie Sage.

Appuyé par Claudine Bédard.

3. SUIVI COVID-19

3.1. SUIVI AVEC NOS ÉLÈVES ET NOS FAMILLES

Nous avons fait des suivis pour les familles avec des besoins alimentaires. La Grande Table continue d'offrir des repas aux familles dans le besoin, mais celles-ci doivent se déplacer pour récupérer les repas.

Le gouvernement a annoncé que les écoles organiseraient des cueillettes de matériel pour les élèves en difficulté et à risque. Nous sommes en train de voir à cela, mais nous avons une limite de 5 membres du personnel à la fois dans l'école.

3.2. TROUSSES PÉDAGOGIQUES

Le but des trousse pédagogiques est de maintenir les apprentissages puisqu'on ne sait pas quand l'école reprendra. Certains enseignants ont bonifié les trousse avec des jeux de cartes (maternelles), des livres à lire ou des activités accessibles sur internet.

3.3. COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Les communications sont faites par les professionnels et les enseignants auprès des familles de l'école. Il y a aussi des suivis avec le Centre jeunesse pour nos élèves avec des situations plus fragiles. Ils ne sont pas oubliés.

Quelques parents sont venus chercher du matériel à l'école déjà sur rendez-vous. Lorsque Manon a parlé à ses élèves, ils ont mentionné avoir une grande peur du coronavirus. Les médias sont peut-être trop présents dans la vie de ces familles et la religion peut les induire en erreur.

Les parents n'ont aucune obligation à faire des travaux, ni des enseignements pour l'instant.

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1. NOUVELLES DE L'ÉCOLE

On travaille sur la rentrée 2020-2021 avec deux scénarios différents; un avec distanciation et l'autre avec un retour à la normale. Les portraits de classe sont faits en collaboration à distance en faisant des rencontres TEAMS avec les enseignants et les professionnels disponible. L'organisation scolaire est retravaillée en temps réel jusqu'à la future rentrée scolaire puisqu'il y a beaucoup d'incertitude à cause des déménagements, de la construction et etc. Les guichets continuent pour les classes spéciales, Louisa reçoit des convocations.

4.2. NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

La période d'inscriptions pour le service de garde débutera le 27 avril pour 2020-21.

4.3. NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

Aucune nouvelle à présenter.

4.4. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a pas eu de rencontres dû à la pandémie.

4.5. NOUVELLES DE LA FONDATION

Il n'y a pas eu de rencontres dû à la pandémie.

4.6. NOUVELLES DE LA COMMISSAIRE

Les commissaires sont maintenant abolis.

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

6. AUTRES SUJET

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 10 h 23.

Proposé par Kyriam Martin-Dubreuil.

Appuyé par Claudine Bédard.

Mélanie Boutet
Présidente du conseil d'établissement

Louisa Khennache
Directrice